

PV -CONSEIL DE L'ICOM
27 juin 2019

Membres en exercice :
Quorum :

Présents en début de séance :

Marie Després-Lonnet, Vincent Mabillot, Damien Obrier, Mihaela Scuturici, Patricia Thievenaz, Jerome Darmont, Julia Bonaccorsi, Simon Gadras, Christine Cognat, Manuel Dupuy-Salle, François Aubriot, Didier Puzenat, Julien Jacques, Valérie Croissant, Raphael Lamarie, Patrick Beaucamp,

Arrivée en cours de séance : 0

Représentés :

Julie SAROLI, représentée par Patricia HOLYST
Sandrine DESMURS, représentée par Christine COGNAT

Absents et excusés :

Françoise KIRASSIAN

Membres invités ou voix consultative :

William SPANO
Marielle PIERRON

Le quorum étant atteint (18 membres présents ou représentés) la séance débute à 12h 15.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1.Préparation du dialogue de gestion
 - Budget 2020
 - Campagne d'emploi
 - Référence enseignant 2019/2020
- 2.Répartition définitive du référentiel enseignant 2018/2019
- 3- Recensement et priorisation des « projets » informatiques
4. Demandes de modification des MCC
- 5.Vote des statuts ICOM revus par la DAJIM

6.Subvention à l'association RENCART

7.Point sur l'auto-évaluation

8. Questions diverses

1. Informations générales

• Concernant les travaux sur le campus

Des travaux sont prévus pour les bâtiments L, I, V et le CPER

L'amiante présente dans les bâtiments est une réelle source d'inquiétude, la dégradation alarmante de ces espaces de travail ne permet pas d'envisager des conditions de travail optimales. Ainsi, il est prévu d'utiliser les zones tampons qui seront mise en place lors de la construction du Learning Center pour déplacer les bureaux de l'ICOM (bâtiment L), et une partie du bâtiment V. Cette mesure pourra être mise en place en 2020.

• Politique tarifaire FC

Une Modification des tarifs de la formation continue a été annoncée en conseil des Directeurs.

Mise en place d'un montant unique de 5000€ (forfait), modulé au quotient familial.

Concernant les masters, des nouveaux tarifs sont applicables en lien avec le nombre d'heures indiqués sur la maquette.

Une information officielle est prévue à ce titre par le service de formation continue.

• Campus manager (Grand Lyon)

Pour la rentrée 2019 recrutement d'une personne dans le but de valoriser l'écosystème Lyonnais.

• Accueil des agents vacataires + OSE

Mise en place d'un nouveau logiciel : OSE et de nouvelles procédures. Cela permettra un meilleur suivi des dossiers vacataires et permettra de recenser les nouveaux arrivants.

• Agenda des conseils pour le dernier trimestre

Les conseils de l'ICOM seront organisés 15 jours avant les conseils administratifs de l'université.

ICOM	CA
12 juillet	20 septembre
19 septembre	-
10 octobre	8 novembre
14 novembre	6 décembre
12 décembre	24 janvier
6 février	-

1. Préparation du dialogue de gestion

Le dialogue de gestion est prévue le 4 septembre 2019 de 8h à 10h .

- **Projet budget 2020**

Enjeux des projets et des activités du projet de budget de l'institut 2020 :

- 1- Amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants
- 2- Développement de la formation continue
- 3- Assurer le rayonnement de nos formations
- 4- Développer les partenariats avec le milieu professionnel
- 5- Maintenir les environnements de travail au niveau des exigences professionnelles

Une hausse des dépenses de 8% est prévue pour le budget de 2020 par rapport à celui de 2019. Les frais de fonctionnement sont en baisse, mais les demandes d'investissement sont plus importantes, expliquant cette hausse de 8%.

Une hausse des recettes de 9% est prévue pour le budget de 2020 par rapport à celui de 2019.

Une demande au SPS a été effectuée pour l'installation de tiers- lieux et de mobiliers pédagogiques innovants pour l'année 2020.

Une demande de renouvellement de 2 salles informatiques à la DSI a également été formulée. Il est également question d'équiper la salle V219 pour en faire une salle de réunion (vidéo conférence), sous réserve d'un arbitrage sur l'utilisation et affectation de la dite salle.

Les enveloppes financières sont présentées une à une plus explicitement : dépenses recettes, masse salariale.

Le projet de budget 2020 proposé est soumis au vote, (18 présents ou représentés)

Ne participe pas au vote, 0

Abstention, 0

Vote conte, 0

Vote pour 18

Le projet de budget 2020 est voté à l'unanimité,

*Départ à 13h25 de M beaucamp, procuration donnée à M AUBRIOT
(18 présents ou représentés)*

- **Campagne d'emploi**

Dans le cadre de la campagne d'emploi et du dialogue de gestion, des indicateurs du taux d'encadrement ont été transmis aux composantes. Ceux –ci indiquent après correction, un taux de de 36% pour la section informatique (section 27) et de 72 % pour l'information- communication (section 71) .

Il convient d'affiner ces indicateurs.

En effet, le taux d'encadrement en section 71 parait élevé au regard de nos propres éléments. Un travail de recoupement, de collecte est actuellement en cours au niveau

de la direction de l'ICOM pour étayer ces indicateurs et les affiner. Au regard des différentes informations recensées, le taux en information communication avoisinerait 50 %.

Concernant le taux d'encadrement en section 26, une reprise des section CNU, sur l'ensemble des enseignements est actuellement effectuée, à titre correctif au sein de l'institut. Très peu d'enseignements relevant de cette section sont actuellement identifiés sous celle –ci (étiquetés en 27 principalement). Cet état de fait explique le taux d'encadrement de +500% de la section CNU 26.

La directrice présente les éléments de la campagne d'emploi EC.

Il y a des renouvellements de postes mais également des créations de postes.

17 postes sont proposés pour l'année universitaire 2019-2020. Deux postes sont prioritaires : deux postes de maître de conférence en MCF (machine learning et espace public, discours et mémoire). Il y a également la nécessité de stabiliser certains postes du PAST et des ATER.

La proposition et les échanges permettent de formuler une priorisation des postes.

Le projet de campagne d'emploi EC proposé est soumis au vote, (18 présents ou représentés)

Ne participe pas au vote, 0

Abstention, 0

Vote conte, 0

Vote pour 18

Le projet de campagne d'emploi EC 2020 est voté à l'unanimité,

*Départ de M LAMARIE à 13h44, procuration donnée à Damien OBRIER
(Membres présents ou représentés 18)*

- **Campagne d'emploi BIATSS**

La responsable administrative et financière présente les éléments de la campagne BIATSS 2020.

Des demandes de titularisation, de renouvellement, mais également de création de postes sont portées à la connaissance des membres du conseil.

Le projet de campagne d'emploi BIATSS proposé est soumis au vote, (18 présents ou représentés)

Ne participe pas au vote, 0

Abstention, 1

Vote conte, 0

Vote pour 17

Le projet de campagne d'emploi BIATSS 2020 est voté à la majorité absolue,

2. Répartition définitive du référentiel enseignant 2018/2019

La répartition du référentiel 2018/2019 est soumise aux membres du conseil. Le volant de 832 heures « référentiel composante » est ventilé. Une modification est opérée en cours de séance et est soumise au vote.

La répartition du référentiel des activités 2018/2019 est soumise au vote ,
(18 présents ou représentés)

Ne participe pas au vote, 0

Abstention, 0

Vote conte, 0

Vote pour 18

Référentiel 2018/2019 est voté à l'unanimité,

Une information sur le référentiel 2019/2020 est effectuée. Il est indiqué, que l'enveloppe pour l'année universitaire prochaine est de 816 h.

Un accord de principe est demandé aux membres du conseil pour la même répartition de l'enveloppe composante, au regard du maintien des responsabilités au sein de la composante. Il s'agit d'un prévisionnel, à faire connaître à la DRHAS le plus rapidement possible. Sera proposé lors du prochain conseil du 12 juillet, la répartition prévisionnelle accompagnée des services prévisionnels des enseignants pour vote.

La répartition du référentiel d'activités 2019/2020 est soumise au vote sur les mêmes modalités de ventilation, clef de répartition (accord de principe),
(18 présents ou représentés)

Ne participe pas au vote, 0

Abstention, 0

Vote conte, 0

Vote pour 18

3. Recensement et priorisation des « projets » informatiques

5 projets ont été proposés :

- Hébergement des serveurs pédagogiques
- Hébergement des sites pédagogiques
- Archivage et stockage des productions, travaux et réalisation des étudiants
- Logiciel de montage/ construction d'emploi du temps
- Logiciel de gestion de projet et rétro-planning

Des échanges donnent lieu à une discussion sur les trois premiers projets, qui permettent de regrouper ceux –ci en un seul et même projet.

Concernant le logiciel de gestion de projet et rétro-planning, des outils en interne existent potentiellement, mais il est convenu de faire remonter dans ce cadre le dit besoin.

Proposition de hiérarchisation et de communication suivante est soumise au vote,

- 1/ Hébergement de serveurs et sites pédagogiques, et stockage des travaux, réalisations des étudiants,
- 2/ logiciel de construction d'emploi du temps,
- 3/ logiciel de gestion de projet et rétro-planning

18 présents ou représentés

Ne participe pas au vote, 0
Abstention, 0
Vote contre, 0
Vote pour 18

Priorisation des projets informatiques 2020 est votée à l'unanimité,

4. Demandes de modification des MCC

Les modifications des MCC suivantes sont abordées. Les MCC du master 1 et 2 journalisme doivent être revues et sont exclues du présent vote.

Proposition de modifications de MCC, 18 présents ou représentés

Ne participe pas au vote, 0
Abstention, 0
Vote contre, 0
Vote pour 18

Modifications des MCC sont votées à l'unanimité,

5. Vote des statuts ICOM revus par la DAJIM

Une nouvelle version des statuts de l'institut est présentée aux membres du conseil, ensuite des remarques et modifications effectuées par la DAJIM.

Une lecture du document est effectuée en séance, avec une attention particulière sur les modifications annotées.

Il est acté, qu'une seule procuration ne peut être détenue par les membres.

Aucune remarque particulière, outre une discussion lors des prochains conseils à mener sur les laboratoires siégeant avec voix consultative.

Le projet de statuts de l'icom est soumis au vote,

18 présents ou représentés

Ne participe pas au vote, 0
Abstention, 0
Vote contre, 0
Vote pour 18

Les statuts de l'institut sont votés à l'unanimité,

Départ de Julien JACQUES à 14h, procuration à Marie DESPRES LONNET.
18 présents ou représentés

6. Subvention à l'association RENCART

L'association RENCART a effectué une demande à l'ICOM d'une subvention d'un montant de 4000 euros pour financer un projet de participation et animation d'un festival en Norvège, pour octobre 2019. Le projet est soutenu et monté par les étudiants de l'association, et l'icom souhaite participer et encourager ce projet, faisant écho aux enseignements et formation suivie par les dits étudiants.

Demande de subvention de 4000 € à l'association RENCART, est soumise au vote,
18 présents ou représentés

Ne participe pas au vote, 0
Abstention, 3
Vote contre, 0
Vote pour 15

La subvention à l'association RENCART est votée à la majorité absolue

7. Point sur l'autoévaluation

Un point d'information et retour sur la campagne d'autoévaluation est effectué.

Départ à 14h40 de Vincent Mabilot
17 présents ou représentés

8. Questions diverses

Les représentants du personnel BIATSS souhaitent évoquer la note de service et la nouvelle réglementation concernant l'autorisation de cumul des personnels BIATSS, Il sera appliqué le, plafond de 64 heures de cours à la rentrée 2019 contre 96 heures en 2018.

Cette restriction horaire pose un problème quant au recrutement d'enseignant en TIC, mais également provoquera un inconfort financier pour certains agents concernés par cette nouvelle réglementation.

Il est indiqué que les deux problématiques ont été évoquées avec le service DRHAS , pôle BIATSS.

A 14h45, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.